

Belfort, le 6 février 2015

Chers amis, chers adhérents,

2015 commence à peine et nous avons tous été écrasés et déchirés par l'effroyable actualité, mais aussi réconfortés et émus par la grande solidarité nationale et internationale qui s'est manifestée autour des principes qui forment le socle de notre République. Tâchons de ne rien oublier.

Nous ne pouvons pas ne pas évoquer ces événements tragiques, avant de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous et tous les vôtres.

Ce début d'année, pour la vie associative est aussi le temps du renouvellement des adhésions.

Restés silencieux depuis la date pleine d'espoir de la pose de la première pierre à Fosse-magne, qui marquait le début des travaux, nous vous devons avant tout, un bilan de la situation et des précisions sur la poursuite de nos engagements.

Les difficultés rencontrées sur le chantier, déjà évoquées lors de l'Assemblée Générale de mai dernier (compte rendu dont vous avez été destinataire) n'ont pas cessé : à la mise à jour du Mikvé (bain rituel) et la découverte de fondations particulières sous la Synagogue modifiant travaux et devis, s'est ajouté à l'automne le risque pour la commune de Fosse-magne de se voir privée du versement de l'importante subvention liée au PER (prix d'excellence rurale obtenu sur le projet du musée) d'un montant de 350 000 €, au motif que le dossier présenté, et validé précédemment, ne comprenait que le financement du gros œuvre et non la totalité des travaux.

Les travaux sont donc arrêtés, mais le projet n'est pas abandonné. Les collectivités locales (Ville de Belfort, Conseil Général, Communauté de commune, Conseil Régional et DRAC) s'en sont émues ; réunions et expertises sont en cours.

Monsieur le Maire de Fosse-magne, Serge Picard y consacre toute son énergie. Nous ne manquerons pas de vous transmettre toutes les informations dont nous serons destinataires quant à l'issue de ces négociations.

Pour notre part, nous continuerons ainsi qu'il est prévu dans nos statuts, d'assurer la continuité de l'ensemble de ce projet dans son esprit de départ. La direction morale et artistique nous en incombe, et nous prendrons en charge la restauration du Mikvé pour sa valeur patrimoniale.

Aujourd'hui comme hier, votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables. C'est pourquoi, comme chaque année nous vous invitons à renouveler votre adhésion dont nous vous remercions très chaleureusement.

Soyez assurés cher amis, chers adhérents, de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

La Présidente déléguée

Simone Dreyfus-Schmidt

RENOUVELLEMENT COTISATION 2015

NOM et PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

E MAIL :

TELEPHONE :

***Membre adhérent : 20€**

***Membre bienfaiteur : jusqu'à 200€**

***Membre donateur au- delà de 200€**

**Les chèques sont à adresser à :
AMF – 5 Quai Vauban. 90000 - Belfort
Un reçu fiscal vous sera envoyé.**